



## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS**

**Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant  
Mardi, 16 décembre 2014, 18 h 45**

### **Étaient présentes et présents :**

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté  
M<sup>me</sup> Renée Bédard, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants  
M<sup>me</sup> Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Édith Brochu, représentante des parents  
M. Jasmin Brochu, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Sonia Chenel, représentante de la communauté  
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde  
M. Éric Dupont, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant  
M. Simon Germain, directeur-adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)  
M<sup>me</sup> Élane Lajoie, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Annick de Warren, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Jalbert, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Jeneviève Langlois, représentante du personnel des services de garde  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante de la communauté  
M<sup>me</sup> Hélène Richard, représentante des parents  
M. Denis Royer, représentant de parents

### **Secrétaire :**

Alexie Brind'Amour, stagiaire

## 1. Ouverture

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le président du Conseil d'établissement, M. Denis Royer, constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion.

### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Serge Dufour, appuyé par M<sup>me</sup> Anabel Bujold, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. **Résolution CE1415-R0-1.2**

## 2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 18 novembre dernier

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annick de Warren, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Blanchette, d'adopter le procès-verbal tel que modifié. **Résolution CE1415-R0-02**

## 3. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

## 4. Interventions des commissaires

Le commissaire M. Jean-Luc Lavoie fait état de la dernière réunion du conseil des commissaires. Il y a eu adoption du plan d'action de la commission scolaire. M. Lavoie nous informe qu'il travaille à la possible relocalisation des organismes locataires à CVC. M<sup>me</sup> Blais nous mentionne qu'elle est toujours en attente de nouvelles à cet effet.

M. Lavoie mentionne que dans le dossier de la fusion des commissions scolaires, le conseil des commissaires aurait une préférence pour une fusion avec la Commission scolaire de Portneuf ou avec celle de La Capitale. Il nous informe que les commissaires garderont en tête le service à l'élève. Au retour des fêtes, M. Lavoie souhaiterait former un comité «cour d'école» pour CVC afin de remettre ce dossier au goût du jour. Il constate de grands besoins à ce niveau puisque la clientèle augmente avec les deux maternelles et l'arrivée des classes TSA. Selon lui, l'endroit doit être attrayant.

Les membres du conseil questionnent le commissaire sur les rumeurs qui circulent concernant les investissements à l'École secondaire Rochebelle pour un projet de nouveau gymnase. M. Lavoie confirme qu'il y aura des actions posées prochainement pour tenter de régler la situation rapidement.

M. Royer mentionne qu'il est important aux yeux du conseil que les services à l'élève ne soient pas touchés, tout comme le personnel scolaire. M. Lavoie confirme qu'il est essentiel que les enseignants et les élèves ne soient pas affectés par les effets d'une prochaine fusion.

M. Germain fait un suivi sur le projet Graines de changement. Le partenaire du projet, soit la Caisse populaire Desjardins, est venu filmer des séquences vidéo. Les classes ont travaillé sur un projet de jardins urbains qui seront installés dans les fenêtres de l'école CVC. Ce projet est aussi rattaché au projet de potager dans la cour d'école pour le printemps prochain.

## **5. Informations générales**

### **5.1. du président;**

Il n'y a aucune information.

### **5.2. du représentant du Comité de parents;**

La réunion aura lieu le 17 décembre 2014. M. Royer nous fera part des sujets discutés lors de la prochaine réunion du CE. Le président de la Commission scolaire, M. Fortier, sera présent à cette rencontre.

### **5.3. du trésorier;**

Le solde est présentement de 715 \$.

### **5.4. des représentants des membres du personnel;**

Un membre du conseil s'informe sur le salaire à donner à la secrétaire du CE. Il y aura une discussion prochaine entre M. Royer et M<sup>me</sup> Blais afin de statuer sur une entente.

M<sup>me</sup> Bujold mentionne que des élèves de CV ont participé au spectacle de «V'la l'Bon Vent». Les enfants ont adoré l'expérience.

### **5.5. de la directrice;**

M<sup>me</sup> Blais mentionne que le 7 décembre dernier s'est tenu un spectacle de piano. Un brunch s'est tenu en lien avec le Club Kiwanis. Les enfants ont vendu des cartes de Noël qu'ils avaient fabriquées; ils ont amassé 330 \$ qui seront donnés à quatre familles, dont 12 enfants, qui se feront offrir un repas au restaurant et des cadeaux.

M<sup>me</sup> Blais informe le conseil que les blocs sanitaires seront refaits et les murs repeints au 2<sup>e</sup> étage en juillet 2015 à CV. En 2016, ce sera au tour du rez-de-chaussée d'être rénové.

M<sup>me</sup> Blais mentionne que plusieurs enseignants et enfants ont été malades dernièrement à CV. D'autres tests concernant le radon et la moisissure seront faits prochainement.

M. Germain nous informe que les Macbook Pro ainsi que les buts de soccer sont arrivés à CVC. De plus, une partie des sommes du Grand défi Pierre Lavoie serviront à acheter un pédalier pour chaque classe à CVC. Un concours de décoration des portes de classe a eu lieu à CVC, les photos et les gagnants seront sur le site internet de l'école. Le prix pour la classe gagnante est une activité de science sur le thème de Noël qu'il animera lui-même. La St-Vincent-de-Paul est venue à CVC pour récupérer les denrées non périssables amassées, ils étaient très contents. Il fait part qu'une réunion avec les membres du personnel de Primevères a eu lieu à CVC afin d'informer le personnel enseignant concernant l'arrivée des classes TSA à l'école.

Une enseignante de CVC nous mentionne qu'une boîte croque-livres a été achetée pour l'école CVC.

## 6. Adoption

Il n'y a aucune adoption.

## 7. Approbation

### 7.1. Sorties éducatives à venir.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène Richard, appuyée par Mme Renée Bédard, de permettre à CVC d'adopter l'horaire continu, de faire un dîner et Noël et donc de terminer à 12h37. **Résolution CE1415-R0-7.1a**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Jalbert, appuyée par M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, d'approuver la sortie éducative à «V'la l'Bon Vent» pour l'école CV. **Résolution CE1415-R0-7.1b**

M. Germain nous mentionne que CVC désire maintenir la sortie au Laser Quest à Ottawa puisque les autres possibilités envisagées, comme celle d'une visite au Musée de la monnaie royale pour les élèves de CVC, entraîneraient des coûts de plus reliés aux frais d'autobus en plus de séparer le groupe puisque les élèves de Jouvence iraient au Laser Quest. Le temps très court de l'activité de Laser Quest, soit de 45 minutes à une heure, rend l'activité de remplacement pour CVC difficile à trouver. Des membres du personnel de CVC demandent la possibilité d'avoir un vote. M. Royer suggère de discuter afin de voir s'il serait possible d'en arriver à un consensus.

Il est proposé par Mme Catherine Girard-Larouche, appuyée par M. Serge Dufour, d'approuver la sortie éducative à «V'la l'Bon Vent» pour l'école CV. **Résolution CE1415-R0-7.1c**

En complément à la discussion, des membres du personnel de CVC mentionnent que lors des activités de Taekwondo à CVC, les élèves de 3<sup>e</sup> année arrivent à faire la différence entre l'activité et la vie en dehors de l'activité.

Des membres du conseil mentionnent qu'il serait intéressant d'avoir des propositions de sorties éducatives qui ne vont pas dans ce sens afin d'éviter ce genre de débat. Il arrive souvent que le CE approuve des sorties éducatives tard en cours d'année, il est alors plus complexe de changer des éléments des activités proposées. Aussi, il arrive parfois que le CE approuve des sorties qui ont déjà eu lieu. Des enseignants mentionnent qu'il est parfois difficile de faire les propositions au CE puisque les réservations doivent souvent être faites très tôt.

M<sup>me</sup> Blais suggère qu'une liste provisoire, qui comporterait plusieurs activités possibles, soit présentée en juin afin d'approuver une partie des activités plus rapidement. Par la suite, s'il y avait de nouvelles activités, elles seraient proposées lors des premières réunions du CE en début d'année.

M. Royer mentionne que le conseil d'établissement se trouve grandi d'avoir eu une discussion à ce sujet plutôt que d'avoir eu recours à un vote. M. Royer suggère de discuter de l'idée de M<sup>me</sup> Blais lors des CE du printemps prochain. Il mentionne la possibilité d'approuver des sorties éducatives pour l'année suivante tout en laissant la porte ouverte à la spontanéité, aux imprévus et à la possibilité d'ajouter au moment venu des sorties éducatives qui n'avaient pas été présentées préalablement.

### 7.2. Plan de lutte en lien avec la loi 56 : document remis sur place.

Le document du Plan de lutte 2014-2015 est remis avec les modifications qui y ont été apportées. La version longue du plan de réussite serait déposée sur le site, alors que la version courte serait remise

en version papier aux parents, probablement en mars. M<sup>me</sup> Blais demande aux membres du conseil d'y jeter un œil et de lui faire part des commentaires et des changements à apporter d'ici le prochain CE de février. M. Royer suggère d'approuver ce document au prochain CE afin de laisser le temps à tous d'en prendre connaissance correctement.

## **8. Informations**

### **8.1. Bilan de réussite 2013-2014 ; document remis sur place.**

M<sup>me</sup> Blais nous présente le document remis aux membres du conseil. Elle est très satisfaite des résultats obtenus.

M<sup>me</sup> Blais nous mentionne aussi qu'un comité sur la convention de gestion s'est rencontré le 9 décembre dernier. Les orthopédagogues et des enseignantes de CV et de CVC se sont rencontrées avec M<sup>me</sup> Blais afin de discuter du présent plan de convention de gestion. Elle nous mentionne que plusieurs éléments ont été ajoutés, que de très belles discussions pédagogiques ont eu lieu et que les idées sont très intéressantes et très riches jusqu'à maintenant. Le document serait prêt à être déposé en janvier prochain avec les modifications. M<sup>me</sup> Blais remercie les membres qui faisaient partie de cette réunion pour le travail efficace qui a été accompli.

## **9. Consultation**

### **9.1. Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2015-2016 (doc remis le 18 novembre)**

M. Royer mentionne que s'il y a des commentaires de la part des membres du CE, ils seront transmis au comité de parents lors de la rencontre du 17 décembre. Un membre du conseil suggère d'apporter quelques modifications au document afin de mieux l'arrimer au régime pédagogique (par exemple : 1.1.2 Avant le 1<sup>er</sup> octobre, plutôt qu'au 30 septembre). M. Royer mentionne aussi que la notion d'aire de desserte devra être revue.

M<sup>me</sup> Sonia Chenel quitte la réunion.

### **9.2. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2015-2016 (doc remis le 18 novembre)**

Il n'y a aucun commentaire.

### **9.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-18. (doc remis le 18 novembre)**

Deux corrections seront apportées au document à la demande d'un membre du conseil.

### **9.4. Cadre d'organisation des services éducatifs 2015-2016 (doc remis le 18 novembre)**

Certaines modifications seront aussi apportées à ce document afin de l'arrimer au régime pédagogique (par exemple : 1.1.2 Avant le 1<sup>er</sup> octobre, plutôt qu'au 30 septembre). Des membres du conseil suggèrent que les parents de la commission scolaire soient informés le plus tôt possible de

l'offre du service d'une maternelle 4 ans. M<sup>me</sup> Blais mentionne que les parents immigrants ne sont pas toujours informés de l'existence des maternelles 4 ans, ils sont généralement informés du fait que les enfants débutent la maternelle à 5 ans de manière générale, il faudrait alors qu'ils soient davantage informés de ce service.

M. Royer fera part de ces commentaires au comité de parents à la réunion du 17 décembre.

## **10. Réflexion sur l'implantation de l'anglais intensif ; démarche, sondage et seuils**

M. Royer présente une proposition de démarche (voir document en annexe). Il a rencontré les parents et le personnel scolaire afin de recueillir des informations au sujet de l'implantation de l'anglais intensif et de prendre connaissance des idées des deux partis afin de poser une réflexion plus éclairée sur le sujet.

M. Royer mentionne que la prochaine étape serait de sonder les parents. La technique à utiliser est encore à déterminer, mais il est primordial d'établir les balises de la démarche utilisée telles que les types de sondages et les seuils possibles. Une rencontre extraordinaire aurait lieu au cours du mois de février afin de prendre des décisions.

Des membres du conseil se questionnent sur l'obligation du conseil à répondre positivement à la demande des parents si telle est la demande. M. Royer mentionne que si le cas était que la majorité des parents demandaient l'anglais intensif, le conseil devrait, sans y être obligé, aller dans le sens de la demande des parents. La décision pourrait aussi aller à l'encontre de la demande des parents, mais il faut que les membres du conseil soient en mesure de justifier leur décision. M. Royer nous informe que les parents seront informés par le biais d'une réunion de tout ce qu'implique l'implantation du programme avant de sonder les parents. De cette manière, ils seront en mesure de poser un regard éclairé sur ce qui leur est posé comme question. Des membres du conseil soutiennent qu'il est primordial que les parents aient accès à de l'information équilibrée, neutre, qui les informe sur les coûts monétaires et sur tout ce que ça implique pour les parents, les enseignants, les élèves, etc. Il faut s'assurer que la démarche soit la plus objective possible afin d'obtenir des résultats de sondage parfaitement représentatifs du choix des parents qui auront été informés correctement.

Des membres du conseil suggèrent d'ajouter la possibilité d'être sans opinion. Les membres du conseil se questionnent sur la nécessité de questionner tous les parents et sur la possibilité de sonder un échantillonnage de parents seulement. Ils discutent aussi de la manière de formuler les questions afin d'éliminer l'aspect de menace présent dans les questions qui sous-entendent que certains parents pourraient être prêts à quitter l'école selon la décision qui serait prise concernant l'anglais intensif.

Il est discuté de faire le sondage plutôt sous la forme d'un vote sur place, sur présentation d'une pièce d'identité et de permettre un vote par personne plutôt qu'un vote par famille. M. Royer mentionne que les services juridiques pourraient peut-être être d'une certaine aide dans l'organisation de ce type de vote. Certains membres se questionnent sur l'effet que pourrait avoir un vote sur la participation des parents à celui-ci, contrairement au fait de les sonder à la maison par un questionnaire. Il est suggéré de faire un sondage téléphonique de plusieurs questions et mises en situation avec un échantillon de parents. De cette manière, le seuil de participation serait mieux contrôlé par le nombre d'appels téléphoniques faits.

Des membres du conseil se questionnent sur la possibilité d'informer les parents lors de la rencontre des différentes options qui pourraient s'offrir à eux concernant l'option d'implanter l'anglais intensif ou plutôt d'ajouter des périodes d'anglais, par exemple. M. Royer précise qu'il faudra s'informer le

moment venu sur la possibilité de mentionner ce genre de proposition lors des rencontres d'informations.

Il est mentionné que la démarche de référendum demande des parents qu'ils s'informent correctement sur le sujet. Cette démarche enverrait un signal de sérieux de la part du CE. M<sup>me</sup> Blais mentionne qu'elle n'est pas à l'aise avec l'idée d'un référendum puisque cela peut facilement diviser les gens. Elle soutient qu'une majorité des enfants de CV sont inscrits au service de garde ce qui fait que les parents se déplacent d'emblée à l'école pour venir chercher leurs enfants ce qui pourrait leur permettre de voter sur place à ce moment.

M. Royer demande aux membres du CE de lui envoyer par courriel des propositions, une pour le référendum, une autre pour le sondage. Celles-ci seront alors envoyées aux membres du CE qui devront se prononcer à ce sujet.

### **11. Suivi des travaux sur le projet éducatif: les projets de questionnaires**

M. Royer nous présente les travaux qui ont été faits par le comité de travail sur le projet éducatif jusqu'à maintenant. Les questionnaires ont été révisés et ajustés à notre école et aux préoccupations des parents et du personnel scolaire. Plusieurs réunions ont été tenues. L'ajustement du questionnaire se fera au retour des fêtes, la consultation devrait être l'étape suivant celle du questionnaire. De cette manière, le comité aura en main des informations représentatives de la vision des parents, des enseignants, du personnel scolaire, etc. Il mentionne qu'il est essentiel de tenir compte de la réalité de l'école afin de construire un document qui rejoint les gens. Il est aussi important que le projet éducatif aille dans le même sens que le plan de réussite. M. Royer mentionne que le questionnaire sera envoyé à M. Lavoie lorsqu'il sera prêt. Mme Blais félicite et remercie les membres du comité de travail sur le projet éducatif pour le travail efficace qui a été fait jusqu'à maintenant.

### **12. Varia**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Bouchard, de lever la réunion à 21h18.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice